



29 - 30 OCTOBRE 2026

LE 9^e MARCHÉ DES PROFESSIONNELS DU JAZZ

REGLES ET CONDITIONS D'ACCUEIL AUX SHOWCASES

Contacts : MARYLINE BAILLY - responsable de projet
maryline.bailly@antibesjuanlespins.com
tel : +33 (0)4. 22. 10. 60. 32

Organisation :
Office de Tourisme et des Congrès
60 chemin des Sables - CS 90037
06605 Antibes cedex

Merci de lire attentivement les conditions énoncées ci-dessous puis de cocher la case «J'ai lu...» dans le formulaire d'inscription.

La 9^e édition de Jammin'Juan se déroulera au Palais des Congrès Antipolis de Juan-les-Pins, les **jeudi 29 et vendredi 30 octobre 2026**. L'événement a pour but de promouvoir les groupes de Jazz européens dans l'émergence.

6 showcases de 35 minutes se déroulent chaque jour entre 14h et 19h.

12 places de showcase sont à pourvoir.

Jammin'Juan est un événement à taille humaine où le développement des échanges naturels et les relations sont privilégiés et pour cela sont mis en place : un buffet dîner en placement libre pour tous les professionnels, une pause quotidienne dans l'espace bar pour permettre des échanges, des activités organisées dans la matinée et des rencontres **libres** autour du bar, après le concert du soir.

Les concerts et showcases sont ouverts au grand public, dans la limite des places disponibles.

Il est conseillé au leader du groupe sélectionné de parler en anglais lors de son showcase.

VOUS SOUHAITEZ PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE POUR UN SHOWCASE.

Les inscriptions sont ouvertes **du 31 mars au 13 avril 2026 inclus.**

Vous devez :

Compléter le formulaire (en ligne ou en pdf).

Et joindre :

Un texte court de présentation de votre musique et/ou votre formation

Une photo HD (format portrait)

3 liens pour écouter vos compositions (web, cloud accessible gratuitement...).

La sélection par le comité de sélection se fera uniquement par l'écoute via ces liens, veillez à fournir des écoutes de bonne qualité et veillez à ce que les liens fonctionnent jusqu'au 2 juin prochain. Les dossiers ne pouvant pas être écoutés par l'ensemble des membres du comité seront, par la force des choses, éliminés.

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les groupes, composés au maximum de 6 musiciens/chanteurs, doivent proposer à l'écoute **des compositions originales (critère éliminatoire - les musiques traditionnelles même retravaillées ne seront pas considérées comme des compositions originales)** et doivent vivre dans un pays européen. Un groupe sélectionné pour un showcase lors de la dernière édition ne peut pas se représenter sur l'édition actuelle et ne pourra se représenter sur les prochaines éditions qu'avec un projet différent.

LA SÉLECTION :

Le comité de sélection, constitué de minimum 10 auditeurs, issus du monde du Jazz (directeurs artistiques de festival, professionnels de la musique, presse...) et de certains membres de l'équipe de Jammin'Juan notera tous les groupes et rendra ses notations fin mai. Les 12 groupes retenus seront informés avant le 15 juin 2026. 5 autres groupes seront mis sur liste d'attente. Tous les candidats recevront un e-mail, il est parfois nécessaire de consulter votre boîte d'indésirables.

Le comité sélectionne un groupe **et ses** musiciens. Tout changement de musiciens après sélection peut entraîner l'élimination du groupe (selon la taille du groupe et l'ampleur du changement). Il sera également obligatoire de présenter le même projet lors de Jammin'Juan.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL : Ces conditions ne sont pas négociables.

Les formations retenues seront rémunérées à hauteur de 250€ HT par artiste sur scène - les frais de transport jusqu'à l'aéroport de Nice restent à la charge de la formation. L'organisateur s'engage à fournir une scène, des instruments de qualité et un technicien son professionnel pour chaque showcase.

Les techniciens sons extérieurs ne seront pris en charge que si leur présence est absolument nécessaire au concert.

L'organisateur prend en charge pour **chaque membre du groupe et un accompagnateur professionnel** (agent, booker, membre d'un réseau...), le jour du showcase :

- **Le transfert** (par nos soins) de **l'aéroport de Nice ou de la gare SNCF-TGV d'Antibes** jusqu'à l'hôtel (ou au Palais des Congrès) et retour. Les distances se faisant à pied, il n'y a pas d'autres transferts possibles (sauf en cas de grosses pluies et selon la disponibilité des véhicules).

- **1 nuit en hôtel 3* avec petit-déjeuner, dans un hôtel partenaire. Les membres du groupes sont logés en chambres twin (et single en cas de nombre impair ou de femme/homme seul(e))**

Des chambres singles supplémentaires, au tarif négocié, pourront être réservées mais seront prises en charge par le groupe.

- **Le repas du soir** (sous forme de catering) et **l'entrée du palais des congrès pour la journée** correspondant à 1 jour de marché.

- Eau (fontaines) et café - snacking

Les formations retenues devront nous faire parvenir un contrat de cession avant le 15 septembre 2026 puis une facture après l'événement. Le règlement de la prestation se fera par mandat administratif, après l'événement. Aucune avance financière ne peut être faite.

Si la formation souhaite rester sur la totalité du marché, elle pourra bénéficier de tarifs négociés auprès de nos hôtels partenaires et pourra s'inscrire, à ses frais, au reste du programme. Les inscriptions devront être faites avant le 15 octobre pour pouvoir paraître dans le catalogue, rubrique «professionnels», par le lien de la billetterie sur le site : jammin.jazzajuan.com

Le groupe et son contact booking apparait systématiquement dans la partie programme de l'événement.

Le tarif comprend la présence au marché, le diner, le concert du soir et la rencontre professionnelle

Tarifs 2026 : 1 jour : 55 € TTC / 2 jours : 100 € TTC

Ouverture des ventes début septembre

LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST ÉGALEMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR

www.jammin.jazzajuan.com

Toutes les informations concernant le déroulé de l'événement figurent sur ce site